

- **VILLE de VALOGNES** -

COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

Séance Ordinaire du 19 JANVIER 2015

L'AN DEUX MILLE QUINZE, le DIX-NEUF du mois de JANVIER, à dix-huit heures, le Conseil Municipal, - légalement convoqué - s'est réuni à la Mairie - Salle Henri Cornat, en séance publique, sous la Présidence de **M. COQUELIN, Maire.**

Etaient présents : **M. Jacques COQUELIN, Maire,**
M. Jacky MOUCHEL, Mmes Anne-Marie GOLSE, Odile SANSON, MM. Sylvain CAILLOT, Hubert VARIN, Adjoints au Maire
MM. Pierre COURSIER, Gérard BRÉBANT, Conseillers Municipaux Délégués,
MM. Jean-Paul LEDU, Lucien LECERF, Mmes Brigitte GRANDGUILLOTTE, Ghislaine DENNEBOUY, Claudine COQUELIN, Marilyne MEYNE, Elisabeth LEBRENE, Patricia BELLOT, M. Edouard ROULLAND, Melles Stéphanie CHIGNARA, Joséphine LALLEMAND, M. Fabrice RODRIGUEZ, Didier GOUJON, Mme Ingrid DESRUES, Mme Sabrina SPASSEVITCH, Mme Sylvie BÉCHET, Conseillers Municipaux,

formant la majorité des Membres en exercice.

Absents excusés : **M. Christian LAMOTTE, Adjoint au Maire (pouvoir à M. Jacques COQUELIN), M. Jean-Marie LOSIO, Conseiller Municipal (pouvoir à M. Lucien LECERF), M. Jean-Louis VALENTIN, Conseiller Municipal (pouvoir à Mme Anne-Marie GOLSE), Mme Sylvie HERVIEU, Conseillère Municipale (pouvoir à M. Fabrice RODRIGUEZ), M. Robert RETOUT, Conseiller Municipal.**

Melle Joséphine LALLEMAND a été désignée Secrétaire de séance.

Date de convocation : 12/01/2015
Date d'affichage du compte rendu : 21/01/2015
Nbre de Conseillers en exercice : 29
Nbre de Conseillers présents : 24
Nbre de Conseillers votants : 28

VILLE DE VALOGNES

RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le lundi 19 janvier 2015 à 18 heures

COMPTE RENDU DES QUESTIONS SOUMISES A DELIBERATION

1. Demandes de subventions au titre de la DETR

Par circulaire préfectorale du 19 novembre 2014, relative à la programmation DETR 2015 (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), les Collectivités sont invitées à déposer les demandes de subventions avant le 30 janvier 2015.

Après avis de ses Commissions réunies le 13 janvier, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **SOLLICITE** des subventions au titre de la DETR pour chacun des dossiers suivants :

- Extension du parking de la gare.
- Création d'un parking boulevard de Verdun / rue Carnot.
- Création d'un parking rue de Gréville - école Léopold Delisle.
- Rénovation thermique au restaurant scolaire de l'école Alexis de Tocqueville.
- Réhabilitation des locaux de l'ancienne crèche et reconfiguration de l'entrée de l'école Alexis de Tocqueville.
- Réalisation d'une aire d'accueil des gens du voyage.
- Aménagement de la rue Mauquet de la Motte et sécurisation des cheminements piétons.
- Création et mise en sécurité d'un cheminement piétons entre la route de la Ferme et la route de la Bergerie.
- Travaux d'accessibilité de l'Hôtel de Ville - Salon Marcel Audouard.

2. Investissement 2015 du Budget principal de la Ville - Autorisation budgétaire spéciale et signature d'une convention.

Dans le cadre du 100^{ème} anniversaire de la naissance de Pierre GODEFROY, un projet d'aménagement de la Place Pierre GODEFROY réalisé par la peintre-mosaïste Cécile BOUVAREL et le sculpteur Daniel MASQUELIER, est envisagé.

Afin de pouvoir lancer cette opération, il est nécessaire d'inscrire le montant afférent à cette dépense en Budget d'Investissement de l'année 2015.

Compte tenu des délais contraints pour la réalisation de l'œuvre envisagée, le Conseil Municipal, après avis de ses Commissions réunies le 13 janvier, par 23 voix POUR et 5 voix CONTRE (M. RODRIGUEZ avec le pouvoir de Mme HERVIEU, M. GOUJON, Mme DESRUES, Mme SPASSEVITCH)

DONNE SON ACCORD au vote d'une autorisation budgétaire spéciale, conformément aux dispositions de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, d'un montant de 44.000 € et à la signature de la convention correspondante.

3. Reprise de concessions dans les cimetières.

Après avis de ses Commissions réunies le 13 janvier, le Conseil Municipal, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **AUTORISE** la reprise de trois concessions au cimetière d'Alleaume, et d'une au cimetière Saint-Malo, les familles ayant renoncé expressément au renouvellement de ces concessions arrivées à échéance et dont l'état présente un caractère manifeste d'abandon.

4. Actions en faveur de la jeunesse - Opération « Ticket Temps Libre - vacances de février 2015 » - Passation d'une convention.

DOSSIER RETIRÉ

5. Séances piscine pour les scolaires - Renouvellement de conventions.

Depuis la fermeture de la piscine municipale, des rotations pour les scolaires ont été mises en place avec les piscines de Carentan, Saint-Sauveur-le-Vicomte et le Maupas à Cherbourg-Octeville.

Lors de la séance du 3 juin 2013, le Conseil Municipal avait donné son accord au renouvellement de la convention avec l'Aquadick de Carentan pour une période de 2 ans débutant le 1^{er} juillet 2013.

Après avis de ses Commissions réunies ensemble le 13 janvier, l'Assemblée communale, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **AUTORISE** le renouvellement des conventions avec le Syndicat Intercommunal Scolaire du canton de Saint-Sauveur-le-Vicomte et avec la Ville de Cherbourg-Octeville. Ces conventions fixent les modalités de fréquentation des bassins et les conditions financières pour l'année scolaire 2014-2015.

6. Exposition du FRAC à l'école maternelle Alexis de Tocqueville - Passation d'une convention tripartite.

Après avis de ses Commissions réunies ensemble le 13 janvier, l'Assemblée Communale, à l'unanimité des Membres présents ou représentés, **AUTORISE** la passation d'une convention tripartite avec le Fonds Régional d'Art Contemporain (F.R.A.C.) de Basse-Normandie et le Groupe scolaire Alexis de Tocqueville-Léopold Delisle, pour l'organisation d'une exposition intitulée

« La ville : architecture (construction, reconstruction) » qui se déroulera à l'école maternelle Alexis de Tocqueville du 1er mars au 3 avril 2015. Cette exposition sera complétée d'une médiation auprès des enseignants avec visite commentée de l'exposition et fourniture d'un dossier pédagogique.

Valognes, le 20 janvier 2015

LE MAIRE :
Jacques COQUELIN